Une solidarité à bâtir

Le **projet politique** des Compagnons Bâtisseurs

2013/2017



Les Compagnons Bâtisseurs ont peu l'usage du « lobbying politique ». Pourtant leur projet, né il y a 55 ans dans le contexte historique de reconstruction d'après guerre, a en définitive peu dévié et touche aux fondements mêmes du « vivre ensemble » et de la Cité, autrement dit du politique!

Face à l'insuffisance d'accès ou de maintien de tous dans un logement digne et décent, peut-on parier sur la capacité de chacun, à commencer par le plus démuni, d'être acteur de la production ou de la réhabilitation de son habitat? Le réseau associatif Compagnons Bâtisseurs s'efforce, aujourd'hui comme hier, d'apporter une réponse concrète et positive à cette question. Mais il considère également que cette réponse doit à présent sortir de la sphère confidentielle de l'expérimentation et de l'innovation, afin de constituer une alternative et un levier contribuant aux objectifs des politiques publiques de l'habitat et du logement, de l'économie sociale et solidaire, de la cohésion sociale et territoriale.

L'ambition n'est en rien démesurée dès lors que cette combinaison d'objectifs politiques complémentaires est déjà mise en œuvre au quotidien par des équipes d'habitants, de bénévoles, de volontaires et de professionnels sur les territoires d'élection des Compagnons Bâtisseurs, dans le cadre de chantiers de construction et de réhabilitation. L'ambition ou plus précisément le défi n'est donc pas la faisabilité, elle est éprouvée et évaluée, mais le développement de ces démarches, à de plus vastes échelles organisationnelles et territoriales permettant de générer des impacts significatifs et de plus grande ampleur sur un plan social, technique et économique.

Pour la première fois de leur existence et à l'orée de la nouvelle mandature exécutive et législative, les Compagnons Bâtisseurs se font porteurs d'un projet pour 5 ans dont l'ambition est qu'il soit reconnu et contractualisé avec les plus hautes instances politiques à l'échelon national.

Partir des fondamentaux du projet politique...

Pour bien comprendre les fondements de ce projet, il convient de décrire les trois grands principes qui le sous tendent et qui se déclinent en trois verbes d'action.

Habiter

Dans les situations de crise, celle du logement en est l'illustration, le risque est grand de voir les effets confondus avec les causes. L'insuffisance massive de logements dignes accessibles aux personnes les plus modestes et la précarité ou l'insalubrité d'un nombre considérable de logements occupés par leurs propriétaires ou leurs locataires, caractérisent les enjeux d'une politique de production et de réhabilitation sans précédent. La loi cadre en gestation pour 2013 en dessine les contours.

Pour autant, la seule logique quantifiée sur un plan technique et budgétaire ne suffira pas à résoudre l'ensemble des problématiques qui font le lit de cette crise du logement.

L'une d'entre elles, large et complexe, repose sur la question de l'appropriation du logement, autrement dit le faisceau des liens qui joignent la personne aux murs et au toit qui l'abritent mais également à ses proches familiaux, ses voisins, mais aussi à son environnement économique, son emploi, ...

Partant du logement, c'est à la question de l'habitat, de l'habité et de l'habiter qu'il faut répondre.

Logement et habitat sont liés, mais ils ne peuvent être confondus ; de même que n'avoir de visée politique que dans la production de logements ne saura répondre aux besoins immenses d'un habitat durable, aimable et accessible pour tous.

En cela, le projet des Compagnons Bâtisseurs dessine un chemin, non pas de substitution, mais bien de complément aux ambitions d'une grande loi du logement, en contribuant à une politique de l'habitat qui aborderait la question des interactions entre le logement et son environnement spatial et territorial, ou encore entre ses occupants et leur voisinage. Cette vision accorde également un grand crédit à la force de l'action collective et la plus value sociale et économique qu'elle est capable d'engendrer.

Pour des publics de plus en plus nombreux – personnes très modestes ou isolées, jeunes, groupes marginalisés ou exclus, etc. – l'accès au logement ou simplement le maintien, est non seulement une impasse économique mais aussi un obstacle de nature ontologique. Tout le monde pressent bien que les grands programmes de

construction de logements sociaux des années 50 et 60 ne seront pas le modèle transposable qui viendra apporter la solution à l'accession au logement des classes les plus modestes. Réhabiliter ou produire un logement digne pour ces catégories sociales de plus en plus larges et nombreuses, est un projet qu'il faut conduire avec elles et dont l'une des formes concrète peut être le chantier d'auto-construction ou d'auto-réhabilitation. La visée d'une telle approche n'est pas que l'amélioration technique du bâti; elle est émancipatrice en ce sens qu'elle place au premier rang la capacité des plus démunis, d'agir et de penser.

Tout ceci n'est pas (que) de la philosophie ; cela relève du simple bon sens social et économique. Des études récentes sur le « coût global » du logement remettent en perspective le coût de production et celui des usages et de la maintenance sur un temps long (50 ans). Elles permettent d'aller au-delà du modèle économique classique qui ne prend en compte que le coût d'accession au foncier et de l'investissement initial de la construction. De telles approches soulignent en effet l'atout que constitue, pour l'émergence de modèles plus économes et durables, l'implication de l'habitant sur l'ensemble du processus, de la conception à l'occupation du logement, en passant par sa production et son entretien. C'est également l'approche qui permet de relever le défi majeur pour les décennies à venir, de la rénovation thermique et de l'éco-construction.

Mettre la personne au cœur du projet de logement, sur un plan intime – bâtir et se bâtir - comme sous l'angle le plus matériel du chantier bâtiment, est par conséquent la première clé que nous soumettons aux décideurs des politiques publiques de la nouvelle mandature.

S'engager

A la source de leur pratique associative, les Compagnons Bâtisseurs sont nourris des valeurs de l'éducation populaire. Concept historique aux multiples et profondes ramifications, l'éducation populaire est ici conçue et vécue comme ferment de l'engagement, particulièrement celui des jeunes et plus largement des bénévoles. Elever et instruire ne sont pas l'apanage exclusif des institutions académiques de l'éducation. Ils consistent également à valoriser la responsabilité de chacun dans la conduite de son projet de vie mais également dans la participation aux projets collectifs

et solidaires visant au « bien commun ». C'est une voie qui postule qu'apprendre, c'est élargir son champ de compréhension du monde, et c'est un parcours à suivre tout au long de la vie.

A bien des égards, cette approche se distingue du consumérisme, mais aussi du face à face entre besoin social et prescription sociale.

S'agissant des jeunes, la question de la crise revient avec force, au risque à nouveau de n'agir qu'en regard des effets constatés sans aller aux racines qui rendent si difficiles l'entrée et l'affiliation dans le corps social et la relation avec le monde des adultes.

Pour des groupes sociaux fortement soumis à des discriminations sociales et territoriales, logement et emploi sont les signaux déterminants de cette tension qui s'accroit de jour en jour. Ne dit-on pas « sans emploi, pas de logement; sans logement, pas d'emploi ». Peut-on tenir ces deux objectifs indispensables à l'affiliation sociale autrement que par des réponses qui promeuvent, de façon segmentée et spécifiquement dédiée aux jeunes, la création d'emplois d'un côté, la production de logements de l'autre. En définitive, du fait de cette segmentation, ne renforce-t-on pas les ruptures entre groupes sociaux ou générations ?

Là aussi des expériences doivent être tentées qui promeuvent la cohérence entre les multiples causalités et qui vont permettre de « faire société ». Bâtir ou rénover des logements, pour soi ou pour d'autres, se qualifier chemin faisant, se construire au fil de cette expérience personnelle, de nouvelles représentations autorisant de se projeter vers des horizons inédits ; voici des éléments qui peuvent composer l'architecture d'un parcours d'engagement proposé à des jeunes ; accessible à tous car fondé d'abord sur le geste technique, avant de mobiliser le raisonnement intellectuel qui risque de discriminer en fonction de son bagage scolaire.

Cette proposition n'est pas le fruit d'un concept théorique sans fondement expérimental. Les Compagnons Bâtisseurs ont inscrit, depuis leur origine, le volontariat comme fin et moyen de leur projet associatif; et ils mettent en œuvre depuis plusieurs décennies, cette forme de creuset social qui associe sur le chantier l'habitant, le jeune volontaire (français et plus largement européen) et l'animateur technique professionnel. Au-delà du profit qu'en tire pour lui-même le jeune volontaire, les évaluations ont montré que, dans la scène d'action du chantier, l'inexpérience enthousiaste de celui ci et la relation inter-

culturelle sont un vecteur du propre engagement de l'habitant dans la rénovation de son logement. C'est donc fort de cette expérience et de l'impulsion donné par le Service Civique à ce type d'engagement, qu'il s'agit de questionner l'échelle à laquelle cette pratique pourrait être développée. En définitive, les politiques publiques sont-elles prêtes à se saisir de ce concept d'engagement pour en faire un levier du développement social?

Accompagner et coopérer

Les initiatives d'auto-construction et l'engagement citoyen offert par le service civique semblent, pour de multiples raisons, devoir s'accroitre dans les années à venir. Mais tout autant, les entraves de nature juridique, sociale, territoriale, économique vont en limiter l'accès à tous, au risque de renforcer les clivages sociaux, entre ceux des acteurs qui sauront se saisir de ces opportunités et ceux qui en seront privés.

C'est pourquoi l'accompagnement est une composante essentielle du projet politique porté par les Compagnons Bâtisseurs et s'inscrit comme partie prenante de l'économie sociale et solidaire. Dans la réhabilitation ou la construction de logements, comme dans le parcours d'engagement du jeune volontaire, l'accompagnement profes-sionnel constitue le facteur qui rend faisables ces démarches pour des personnes confrontées aux difficultés de leur environnement familial, territorial, économique...

Face aux multiples risques (techniques, financiers, physiques, juridiques) mais aussi au manque de confiance en soi et aux autres, l'accompagnement sécurise cette mise en mouvement des personnes pour lesquelles les filets de sécurité sont fragiles et la « prise de risque » rédhibitoire.

Ce « compagnonnage » se distingue du concept de prescription et d'encadrement, comme il va au delà du cadre réglementaire qui instaure que la maîtrise d'ouvrage ira de soi. Il mise sur la capacité à agir propre à chaque individu quelque soit sa situation personnelle, et il construit simultanément l'espace professionnel et organisationnel qui rend possible la mise en mouvement des personnes et sécurise leur environnement sociotechnique, pour celles en premier lieu qui souffrent de contraintes particulières. A nouveau, l'expérimentation a démontré dans les domaines en question — l'habitat et le volontariat - la réussite de ces pratiques d'accompagnement, mais elles demeurent encore largement en marge du « laisser faire » d'un côté et de l'artillerie des prescriptions sociales de l'autre. Dès lors, ce à quoi nous appelons, c'est à l'édi-

fication d'une *politique structurante de l'accompa- gnement*. Une telle politique passe par l'émergence d'un corps professionnalisé et démultiplié d'opérateurs territoriaux insérés clairement dans le tissu des acteurs de l'ESS. En matière de financement, une telle politique pourrait s'appuyer sur une approche mixte mobilisant les budgets publics et les partenariats privés.

... pour se fixer des objectifs opérationnels et contractualisés

Les principes et fondements du projet politique décrits précédemment s'appuient sur une pratique innovante et expérimentale que les Compagnons Bâtisseurs mènent, via leurs associations régionales implantées aujourd'hui dans 10 régions, sans considérer pour autant qu'ils doivent en garder l'exclusive.

Comme tête de réseau nationale, l'Association Nationale Compagnons Bâtisseurs (ANCB) est porteuse de ce projet et anime plusieurs démarches techniques et méthodologiques interrégionales qui concourent à amplifier et à structurer de façon opérationnelle ces principes généraux. Le moment semble venu de tirer de cette expérience, des axes de développement qui renforceront l'efficacité des politiques publiques si celles-ci dégagent les moyens pour soutenir les programmes et accompagner les objectifs opérationnels dont nous décrivons ci après les grandes lignes.

Auto-réhabilitation et auto-construction accompagnée

L'auto-réhabilitation et l'auto-construction accompagnées (ARA et ACA) sont de plus en plus souvent invoquées dans le discours public et politique comme un levier pour résoudre les situations les plus aigues de mal logement ou d'accès au logement pour les couches populaires les plus défavorisées. Il a pris une ampleur nouvelle avec le constat alarmant d'une précarité énergétique qui s'accroit et qui frappe les couches les plus pauvres, celles qui subissent simultanément l'augmentation des coûts de l'énergie et l'occupation d'un habitat défaillant sur le plan thermique (isolation et équipements énergétiques).

Copropriétés dégradées des grandes métropoles urbaines de la région parisienne ou du bassin méditerranéen, habitat insalubre en milieu rural ou dans les centres villes anciens, logements locatifs dégradés en parc social et privé, habitat précaire dans les DOM ou de certains groupes sociaux marginalisés... Dans toutes ces situations, les Compagnons Bâtisseurs et quelques autres opérateurs en nombre limité, sont aujourd'hui sollicités par les acteurs publics territoriaux et nationaux, pour intervenir et mettre en œuvre des actions concrètes dans le cadre des chantiers d'ARA et plus récemment d'ACA.

Pour répondre à ces demandes, une ingénierie de projets territoriaux est mise en œuvre dans le cadre d'un process d'action qui, pour les Compagnons Bâtisseurs, a progressivement été modélisé et s'inscrit aujourd'hui dans un référentiel validé collectivement. Mais face à la dimension des problèmes et des enjeux, le modèle économique et organisationnel mis en œuvre doit être repensé en changeant d'échelle. Ce changement d'échelle se heurte à des contraintes qu'il faut lever à 4 niveaux différents :

Des contraintes juridiques et réglementaires. Elles concernent d'une part la problématique assurantielle du bâti (décennale, dommage d'ouvrage) qui s'adapte difficilement au processus d'auto-construction, et d'autre part, le statut des personnes permettant d'autoriser et de sécuriser le travail bénévole et l'entraide (assurance du risque accident, légalisation du travail gratuit non salarié, etc.).

Des contraintes financières et économiques. A ce jour, l'auto-construction et l'auto-réhabilitation recherchent un modèle économique qui ne peut s'inscrire, s'agissant des groupes sociaux en difficulté, dans la simple économie de marché. L'éventail des contraintes à lever est extrêmement vaste : dispositifs publics d'aides à la pierre et à la réhabilitation inadaptés (Anah¹, ...) ; modalités d'accès au foncier et au bâti à rénover (dissociation de l'appropriation des murs

et du sol ; modèle coopératif d'appropriation et de gestion) ; systèmes de financements publics et privés à créer ou à adapter (prêts à taux zéro, avances sur financement) ; prise en compte de la valeur travail de personnes en sous emploi mais ayant un temps disponible pour la mise en œuvre des chantiers ; inscription de l'autoproduction du logement dans les politiques publiques garantissant le financement de l'accompagnement comme mission d'intérêt général, etc.

L'inscription des opérations dans des systèmes de gestion concertée aux échelles territoriales pertinentes. L'articulation des contraintes liées à ces projets doit conduire à mettre en œuvre les dispositifs de gestion concertée et de partenariat entre les 4 catégories d'acteurs concernées : les collectivités locales ; les structures relevant du logement social et de la maîtrise d'ouvrage d'insertion ; les opérateurs ESS de l'accompagnement ; les ménages concernés par le projet. Ces modalités d'organisation sont expérimentées mais leur généralisation doit être accompagnée par une stratégie de plus grande ampleur à l'échelle nationale.

La qualification et la professionnalisation des opérateurs. Les « métiers » de l'accompagnement à la réhabilitation et la construction n'existent pas ou plus exactement ils sont le fruit de l'expérimentation locale qui doit à présent se structurer à plus grande échelle dans une approche multidimensionnelle du travail social, des métiers du bâtiment, de l'économie de la construction et des compétences juridiques. L'enjeu repose par conséquent sur la capacité à développer et à intégrer ces compétences multiples et l'on gagnera certainement à s'appuyer sur certaines démarches mises en œuvre sur le plan européen (programme Léonardo associant des acteurs italiens, belges et anglais) qui visent à qualifier cette figure de l'opérateur accompagnateur.

Aujourd'hui les Compagnons Bâtisseurs et quelques autres opérateurs, accompagnent environ 1000 chantiers d'auto-réhabilitation par an. Les opérations de production de logement par l'auto-construction accompagnée sont une poignée (alors qu'en Italie, en Grande Bretagne, en Belgique elles concernent plusieurs milliers de personnes).

Afin de prendre en compte les spécificités propres aux opérations de réhabilitation de logements occupés d'une part, et celles relatives à la construction-accès au logement d'autre part, deux projets de réseau sont en cours d'élaboration et portés par l'Association Nationale Compagnons Bâtisseurs. Si la contractualisation adéquate est établie autour de ces deux projets avec les autorités publiques et privées sur le plan national (DGALN, ANAH, DGCS, ACSE, CDC², fondations) et relayée sur le plan local, les objectifs seraient sur la période de 5 ans :

- La réalisation de *plusieurs dizaines de milliers de chantiers d'ARA* (avec une montée en puissance des réhabilitations auprès des propriétaires occupants en situation précaire, intégrant les réhabilitations thermiques et énergétiques).
- L'accompagnement de 15 à 20 sites expérimentaux d'auto-construction accompagnée.

Accompagnement des parcours d'engagement et de qualification

Le chantier bâtiment, inscrit dans la dimension sociale de l'habitat des personnes précaires, est un support sans équivalent pour l'engagement des jeunes sans aucun pré requis de compétences et de qualification.

L'expérimentation nationale conduite au cours des 3 dernières années dans le cadre du Fonds d'Expérimentation Jeunesse (FEJ) auprès de plus de 100 jeunes en contrat de Service Civique vient démontrer l'apport, probablement unique en son genre, de cette pratique sociotechnique dans la dynamique d'acquisition de compétences et d'élaboration des projets de vie pour ces jeunes Compagnons Bâtisseurs issus des catégories sociales de la plus grande diversité, y compris les plus défavorisées.

En s'appuyant sur l'évaluation externe en cours de finalisation (par le cabinet Idea recherche), les Compagnons Bâtisseurs appellent la puissance publique à se saisir des résultats de cette expérimentation, pour soutenir à plus grande échelle dès 2013 des programmes du service civique permettant de démultiplier les possibilités d'accueil et d'accompagnement des jeunes volontaires en s'attachant particulièrement aux groupes les plus marginalisés. Les conditions de réussite de tels programmes sont à présent connues et modélisées :

- Le support sociotechnique du chantier de réhabilitation est au cœur de la réussite du parcours et de l'engagement du jeune ; il offre l'occasion rare de réaliser par des gestes techniques simples, une œuvre utile à forte plus value sociale et humaine. Tout autant qu'il apporte des savoirs faire concrets pour toute la vie, il donne du sens à la notion d'engagement civique et citoyen.

- La mixité des équipes de volontaires, d'habitants et de professionnels est un levier de l'inclusion sociale de ces jeunes ; elle est rendue possible en raison du projet collectif et fédérateur autour du chantier bâtiment. Il faut faire vivre cette mixité en soignant les modalités d'accueil, de formation et d'accompagnement des équipes de volontaires.
- La mobilité est un objectif important du parcours d'engagement en permettant au jeune, sur la période du contrat de volontariat, de participer à l'échelle régionale interrégionale et internationale, à plusieurs chantiers et ainsi d'ouvrir les champs du possible fructueux pour la construction de son projet de vie.
- Le tutorat et l'accompagnement, qui sont des conditions de réussite de ce parcours d'engagement en permettant l'évaluation et la formalisation en continu entre le jeune et son tuteur, des acquisitions, des difficultés et des projections issues de son parcours d'engagement. Pour ce faire, les modalités de financement inscrites dans le cadre actuel du Service Civique qui s'avèrent grandement insuffisantes pour les jeunes en plus grande difficulté à l'entrée de volontariat, doivent être très sensiblement réévaluées.

En s'appuyant sur ce socle du volontariat, les Compagnons Bâtisseurs proposent d'élargir cette dynamique d'engagement en l'inscrivant dans la grande problématique de l'accès au logement des jeunes. Il s'agit ainsi de promouvoir un grand projet « jeunesse et habitat » qui intègre la production de logements accessibles aux jeunes avec la propre implication de ceux-ci dans le processus de production. Toujours en regard du parcours d'engagement, le service civique constitue le point de départ et se prolonge avec d'autres dispositifs - emplois d'avenir, chantiers d'insertion, etc. - permettant d'inscrire ce parcours dans un temps plus long et compatible avec des process constructifs de 1 à 2 ans. Ces modalités de parcours permettent également de trouver un continuum entre l'engagement civique, l'acquisition de qualifications professionnelles et l'accès à l'emploi.

Si les partenaires publics ont l'ambition de développer un tel programme, les objectifs contractualisés pourraient porter, en corrélation avec l'axe « Auto-Réhabilitation Accompagnée » et « Auto Construction Accompagnée » développé précédemment et sur la période de 5 ans sur :

- 1000 à 2000 jeunes accueillis dans le cadre du service civique, dans une approche qui privilégie la diversité et la mixité sociale, culturelle et des genres.
- Plusieurs dizaines d'emplois d'avenir inscrits dans les projets « jeunes et habitat ».

Développement du réseau d'opérateurs territoriaux de l'accompagnement

La structuration actuelle du réseau Compagnons Bâtisseurs, premier réseau national de l'auto-réhabilitation accompagnée et l'auto-construction accompagnée, ne permet pas de répondre aux objectifs quantitatifs affichés précédemment.

La nécessité de faire émerger un tissu d'opérateurs plus dense sur le plan territorial et reliés entre eux par l'adhésion à une charte éthique et méthodologique, est l'enjeu central du projet politique soumis aux décideurs publics.

Cet enjeu rejoint parfaitement la problématique soulevée par les instances de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) réunies au sein des CRESS³, et trouvera probablement des réponses dans le cadre de la loi ESS qui verra le jour au cours du le semestre 2013.

Pour conduire la stratégie de développement de ce réseau d'opérateurs, les conditions et initiatives

suivantes devront être déployées :

- Mettre en place et rendre accessible un système de financement du développement des structures opératrices et de l'innovation sociale; la Banque Publique d'Investissement doit en être le pivot, mais la création de dispositifs publics-privés sera également recherchée. Il faut ici souligner la double problématique à prendre en compte : celle inhérente au développement d'une entreprise sociale qui doit couvrir ses besoins en fonds de roulement et ses investissements, et qui ne dispose pas des fonds propres suffisants pour y faire face ; celle relative à la recherche-développement qui, s'agissant d'expérimentation comme l'autoconstruction accompagnée, ne dispose aujourd'hui de pratiquement aucun dispositif de financement dédié de façon claire et ambitieuse à l'innovation sociale.
- Concevoir une labellisation et/ou un agrément spécifiques de l'accompagnement aux process d'autoproduction de logement.
- Structurer et financer à la bonne échelle la tête de réseau coordonnant les programmes chiffrés précédemment.
- Développer les dispositifs de formation et de professionnalisation des opérateurs de l'accompagnement (habitat et engagement citoyen).

Au travers d'un tel programme, s'il est financé à sa juste dimension, et au regard des objectifs quantifiés précédemment, le développement du réseau d'opérateurs doit atteindre les objectifs suivants à l'échelle des 5 ans programmés :

- I opérateur pivot par Région, soit 27 opérateurs régionaux coordonnateurs.
- 5 à 10 entités opérationnelles par région reliées et coordonnées à l'opérateur régional, soit 150 à 200 équipes opératrices.
- Une charte nationale « accompagnement de l'autoproduction de logement et engagement populaire » reliant l'ensemble des opérateurs et animée par une tête de réseau national.
- Une labellisation des opérateurs.

Forts de leur expérience pluri décennales mais sans aucune volonté hégémonique, les Compagnons Bâtisseurs sont prêts à assumer pleinement leur responsabilité pour participer à un tel schéma de développement.

LE RÉSEAU NATIONAL COMPAGNONS BÂTISSEURS



ASSOCIATION NATIONALE (SIÈGE)

22 rue de la Donelière - 35000 RENNES - Tél.: 02 99 02 60 90 - Fax : 02 99 02 60 70 cbnational@compagnonsbatisseurs.org

AQUITAINE

24-26 rue Paul Mamert - 33300 BORDEAUX - Tél. : 05 56 01 30 70 - Fax : 09 58 91 30 70 cbaquitaine@compagnonsbatisseurs.org

AUVERGNE

3 rue des Hauts de Chanturgue - 63100 CLERMONT-FD Tél.: 09 82 5123 04 - cbauvergne@compagnonsbatisseurs.org

BRETAGNE

22 rue de la Donelière - 35000 RENNES - Tél.: 02 99 02 60 60 - Fax : 02 99 02 60 70 cbbretagne@compagnonsbatisseurs.org

CENTRE VAL DE LOIRE

2, avenue du Général de Gaulle - 37000 TOURS - Tél.: 02 47 61 32 10 - Fax : 02 47 66 04 27 cbcentre@compagnonsbatisseurs.org

ILE DE FRANCE

Allée Maurice Audin - Groupe scolaire Paul Langevin Esc. B - porte 10 - 93390 CLICHY-SOUS-BOIS Tél.: 01 43 88 39 61 - cbiledefrance@compagnonsbatisseurs.org

LANGUEDOC ROUSSILLON

2 rue de la Croisette - 34880 LAVERUNE - Tél.: 04 67 92 55 30 - Fax : 04 67 92 48 10 cblanguedoc@compagnonsbatisseurs.org

LA RÉUNION

53 rue de la Clinique - 97490 SAINTE CLOTILDE Tél.: 02 62 28 36 99 - cbreunion@compagnonsbatisseurs.org

NORD PAS DE CALAIS

51 rue de l'Alcazar -59000 LILLE - Tél.: 09 82 31 60 83 cbnpdc@compagnonsbatisseurs.org

PROVENCE

7 rue Édouard Pons - 13006 MARSEILLE - Tél.: 04 91 50 03 83 - Fax : 04 91 50 04 64 cbprovence@compagnonsbatisseurs.org

RHÔNE ALPES

16 rue de la Barre 69002 LYON - Tél.: 04 72 26 64 39 cbrhonealpes@compagnonsbatisseurs.org

www.compagnonsbatisseurs.org